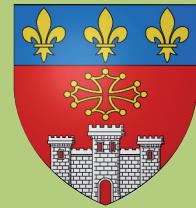


# VERS 2022

Huitième centenaire de la fondation de la cité de Cordes



N° 1/12

1<sup>er</sup> trimestre 2019

**L'objectif de ce bulletin, en principe trimestriel jusqu'en 2022, est de sensibiliser sur la place de Cordes dans l'histoire et le développement de la région délimitée par le Tarn, le Viaur et l'Aveyron.**

Chaque numéro s'articulera autour de quatre « rubriques » :  
1 - présenter les villages existant autour de Cordes à sa fondation ;  
2 - élargir le regard vers l'Occitanie et les réalités médiévales ;  
3 - approfondir les liens entre Raymond VII et notre région ;  
4 - offrir un regard d'artiste à travers une œuvre d'art.

Le comité de rédaction est formé de Michel Bonnet, Marie-Josèphe Boyé, Maurice Diéval, Jean-Louis Ferran, Sandrine Lacroix, Thierry Levallois, Jean-Michel Piednoël.

de Mouzieys-Panens et de Panens (Mothari, moderius pour le premier ; Panno, pour le second, les deux étant des noms de personnes, en german). Les Wisigoths, puis les Francs, furent ensuite les occupants successifs de ce large territoire dont Toulouse demeurera la capitale. Nous ne disposons d'aucune information ni documents fiables sur cette période.

Il faudra attendre la première moitié du 13<sup>ème</sup> siècle pour apprendre que Mouzieys-Panens appartenait à Guillaume de CADOLHE qui l'avait donné à Saura, sa fille, épouse de Sicard II d'Alaman. Veuve, Saura transmet ensuite Mouzieys-Panens, en 1292, à Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse et frère du roi de France.

Raymond VI fait de Sicard père, un Baron. Son fils sera l'homme de confiance de Raymond VII puis d'Alphonse de Poitiers jusqu'en 1271. Un de ses fils, Sicard II, épousera Saura Cadolhe. Est-ce lui qui mourra sous les murs de Tunis lors de la vaine croisade de St Louis en 1270 ?

En 1271, les terres du comte de Toulouse appartiennent à la couronne de France. Le roi en avait alors la haute et basse juridiction. Il comprit Mouzieys-Panens dans la juridiction de



## MOUZIEYS-PANENS

**L**'origine de notre village nous conduit à remonter jusqu'à la période postérieure à l'effondrement de l'Empire romain et l'arrivée dans le sud-ouest d'une population de type « vandale ». Il n'y a, en effet, aucun doute sur l'étymologie d'origine germanique

Cordes où il resta toujours classé parmi les villages de guet et de garde.

Cependant le roi en cédera la seigneurie à la famille de Penne de Cestayrols en 1458, politique préférant des Vassaux à des rivaux.

La construction du château est contemporaine à la création de Cordes. Il fera partie des « forts castrum du Cordais ». L'habitat se développera entre l'église et le château. On y accédait par la vieille côte où se trouvait un relais de diligences dénommé "Au relais d'Orient".

Durant la guerre de cent ans, les Mouzieyssois sont assujettis à l'entretien des fortifications de Cordes. Cela ne se fait pas sans opposition contre le pouvoir central de Cordes, car les habitants ont leurs propres fortifications à entretenir.

Le château fut en partie incendié en 1587, ainsi que le village, durant les guerres de religions. Il fut remanié au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il a conservé de belles salles voûtées d'époque et un bel escalier style Renaissance. Les fenêtres à meneau, murées, trahissent les remaniements des façades au cours des siècles. En contrebas du château, l'église, antérieure à la fondation de Cordes et dédiée à St Michel, est considérée comme la plus belle chapelle flamboyante du Tarn.

De nombreux Seigneurs se sont succédé au cours des siècles, puis la famille des Monesties, Genton et Perrodil, jusqu'à la vente du château en 1968 à la commune de Mouzieys-Panens. Au Moyen Âge, le village comptait 750 habitants et était la plus grosse commune du Cordais.

Pour plus de renseignements sur nos seigneurs, contacter l'Association Culture & Patrimoine à Mouzieys-Panens.

**Cathy PRONNIER**, Présidente de l'Association Culture & Patrimoine à Mouzieys-Panens - cathy.crazy@orange.fr



# LA FORêt DOMANIALE DE GRÉSIGNE

**L**a forêt domaniale de Grésigne, d'une superficie actuelle d'un peu plus de 3500 ha, occupe une grande dépression de grès rouges permiens (d'où son nom Grésigne), bordée à l'ouest, au nord et à l'est par des crêtes de grès triasiques. Elle se présente donc sous la forme d'un vaste « amphithéâtre » largement ouvert vers le sud et entaillé par d'innombrables ravins. Cette forêt est essentiellement une futaie sur souche de chênes rouvres avec un sous-étage de charmes. Elle présente quelques beaux peuplements de hêtres sur les parties sommitales, notamment à Pech-Aguze et au Montoulieu.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans les archives, cette forêt, qui faisait partie du Comté de Toulouse, existait déjà au X<sup>ème</sup> siècle. Elle est donc le résultat d'une très longue histoire naturelle et humaine depuis plus de 1000 ans avec une superficie tantôt réduite, tantôt accrue en fonction des besoins et des conflits géo-stratégiques entre seigneurs locaux. En effet, cette forêt très convoitée fut l'objet de nombreuses rivalités surtout entre seigneurs de Castelnau de Montmiral et seigneurs de Penne, vassaux des Comtes de Toulouse. Après la mort du dernier comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers et de sa femme Jeanne en 1271, le comté de Toulouse passa dans le domaine royal. A la suite de diverses acquisitions effectuées entre 1271 et 1283, cette forêt comtale et seigneuriale devint dès lors forêt royale.

L'histoire de cette forêt est donc en grande partie liée à celle des communautés rurales riveraines puisqu'il y avait complémentarité des ressources naturelles entre espace forestier et espace agro-pastoral périphérique. Jouant un rôle capital dans l'économie locale durant tout le Moyen-Age, la forêt fut intensément exploitée avec de nombreux droits d'usage : ramassage du bois de chauffage (bois mort et mort-bois), bois d'œuvre, récolte de litière, pacage des troupeaux, cueillette, droit de glandage... Parallèlement, l'artisanat forestier était florissant, en particulier celui du charbon de bois, du verre et du merrain. En effet, tout un peuple d'« hommes des bois » vivait en forêt dans des cabanes : ainsi, les charbonniers, les bûcherons et scieurs de long... Tout autour de la forêt, travaillaient de nombreux artisans du bois : des merrandiers, des fabricants de fuseaux, des sculpteurs sur bois (pour les retables d'église...), des menuisiers et ébénistes, des charpentiers (de gabares et autres embarcations navigant sur le Tarn, l'Aveyron et la Garonne)...

## Une histoire mouvementée entre nature et société



Mais ce sont surtout les verreries forestières qui marquèrent le plus l'histoire de la forêt aux XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, ces 3 siècles constituant l'âge d'or de la verrerie en Grésigne. La forêt de Grésigne était en effet un « repaire » de verriers : une quinzaine de « verrières » sylvestres fonctionnèrent, permanentes, intermittentes ou éphémères, sur les marges de la forêt, par exemple à Haute-Serre, Fontblanque, Le Sauze, Lafage ou même à l'intérieur de la forêt, au Pech de l'Aigle. Le grès siliceux du Trias et le groisil constituaient la base de la matière vitreuse et l'abondante ressource en bois était utilisée pour chauffer les fours à verre, grands consommateurs de bois. La dernière verrerie de Grésigne, celle de Haute-Serre, cessa son activité en 1852, n'ayant pu supporter entre autres la concurrence de la verrerie industrielle de Carmaux et la suppression progressive des droits d'usage par l'administration forestière.

Suite à l'exploitation intensive de la forêt durant plusieurs siècles, Colbert à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle fit constater l'état de la forêt par Louis de Froidour, grand maître des Eaux et Forêts chargé de la Réformation forestière de la province du Languedoc. Nous sommes alors en 1666. Presque du jour au lendemain, cette forêt qui était tournée vers l'économie locale s'orientait désormais vers l'économie nationale, visant à accroître la production de chêne en tant que bois d'œuvre en favorisant non plus le taillis sous futaie mais la futaie elle-même. Les conséquences sociales et économiques de la suppression des droits d'usage en forêt furent sévères et engendrèrent de nombreux conflits et procès entre l'administration forestière et les usagers locaux. Pour bien matérialiser la « frontière » entre domaine royal et communautés riveraines, un mur fut construit à partir de 1669, appelé « mur Louis XIV » ou « mur Colbert », haut de 1,50 m et d'architecture typique, mur qui ceinturait la forêt à l'ouest, au nord et à l'est sur près de 15 km et dont on retrouve encore de nos jours des vestiges parfois fort bien conservés. De même, ce mur était jalonné de bornes royales dont certaines fleurdelysées, notamment aux 40 « pas » (passages ou accès à la forêt), bornes remarquables dont la plupart nous sont parvenues aujourd'hui en assez bon état.

Des archives privées récemment découvertes à Puycelsi ont révélé l'existence au XIX<sup>ème</sup> siècle d'un véritable « pont fluvial » entre la forêt domaniale de Grésigne et Saint-Macaire en Gironde : en effet, une grande quantité de bois de merrain fut extraite en forêt de Grésigne tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle (par adjudication) et était acheminée non seulement chez les merrandiers du vignoble de Gaillac mais aussi par voie fluviale par le Tarn et la Garonne jusqu'à Saint-Macaire qui était alors le plus grand centre tonnelier sur la Garonne près de Bordeaux.

**Bernard ALET**, maître de conférences à l'université de Toulouse - Jean Jaurès

# RAYMOND VII

**L**a Charte du 4 novembre 1222 par laquelle Raymond VII (1197-1249) accorde certains priviléges aux habitants de Cordes est considérée comme l'acte fondateur de la Cité, même si l'on ne sait pas exactement quand les travaux de construction de l'habitat et des fortifications ont commencé. Les historiens estiment que, cent ans plus tard, la Cité s'est incroyablement développée, au point de compter près de cinq mille habitants à l'intérieur de plusieurs enceintes de fortifications. Autrement dit, la conception de cette Cité s'est avérée particulièrement efficace, surtout quand on sait les vicissitudes qu'elle a eu à traverser, que ce soit la Croisade contre les Hérétiques, les tracas de l'Inquisition ou l'évolution des relations avec le roi de France, pour ne rappeler que les plus connues. Pour soupeser la puissance de cet élan initial et, par-là, éclairer l'aventure que représentent la naissance et le développement exceptionnel de notre Cité, il faut se placer résolument dans le cadre de la vie et de la personnalité de son auteur, le comte de Toulouse.

Deux grands événements marquent la vie de Raymond

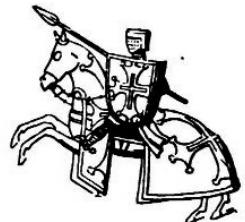


Raymond VII se soumettant au roi de France Louis IX.  
(source iconographique : Wikipédia)

VII : d'un côté, le Quatrième Concile de Latran, tenu à Rome en 1215, de l'autre, le Traité de Paris, passé avec le roi de France en 1229. On peut dire que la part la plus importante de la vie de Raymond VII se passe dans les quinze années qui séparent ces deux événements ou, plus précisément, on peut même dire que sa vie s'est déroulée comme une longue marche dont le point de départ est le Concile et le point d'arrivée Paris. Or la fondation de Cordes en 1222 se situe exactement au centre de cette marche, comme une charnière reliant et articulant deux éléments indissociables : Rome et Paris.

Dans le cadre étroit de ce petit bulletin on ne peut évidemment pas aller dans le détail des choses, mais il peut être utile de proposer quelques réflexions sur la façon dont Raymond VII a vécu le lien entre ces deux événements.

Quand il participe au Concile de Latran (l'un des plus importants conciles de l'Eglise catholique), il a 17 ans ; pour l'époque c'est un adulte accompli. Il a été présenté officiellement par le comte Raymond VI comme son héritier ; il est marié, en possession de tous ses moyens et peut rêver d'un grand avenir. Or, les travaux du Concile lui tombent dessus comme deux terribles coups de foudre qui vont décider du reste de sa vie : d'une part, s'exprime au grand jour la puissance de l'Église, une puissance telle qu'il n'existe pas dans le territoire « européen » (pour employer une référence moderne) une force comparable et capable de la vaincre et, d'autre part, il entend, dans le désarroi, la condamnation de son père, destitué et banni de son comté. Subitement, le jeune Raymond est comme réduit à néant, déshérité par décision de l'Église, sans aucun avenir, sans aucune force pour inverser le cours des choses. Or, contre toute attente, au lieu de se montrer écrasé, il se met debout et se rebelle. Il rencontre personnellement le pape Innocent III et lui dit, à la stupéfaction des seigneurs qui l'entourent, qu'il refuse cette situation et entre en résistance.



Sa réaction rejette le désir profond de la majorité des populations occitanes qu'il galvanise aussitôt et dont, petit à petit, il organise la lutte contre les Croisés. Sept ans plus tard, en 1222, son père Raymond VI meurt, et les forces politiques représentées par les principaux seigneurs et surtout les consuls de Toulouse décident de l'introniser comme Comte de Toulouse, alors que le comte considéré comme légitime par l'Église et par le roi de France est Amaury, le fils de Simon de Montfort. Dès lors, pour réorganiser dans la paix les terres méridionales, ses terres, il va devoir passer les années qui suivent à chercher par tous les moyens à ce que le Pape et le roi de France soient amenés à le reconnaître officiellement comme comte de Toulouse. Il lui faudra sept années de combat incessant pour atteindre ce but. Ce sera sa victoire du traité de Paris, en 1229.

On voit à quel point crucial de l'itinéraire de Raimond VII se situe la fondation de Cordes. C'est le cas de dire qu'il faut prendre de la hauteur pour observer Cordes. Ce serait une erreur que de limiter notre vision au petit périmètre que forme le sommet fortifié du Pech de Mordagne. Quelques semaines à peine après sa reconnaissance (en termes modernes on dirait son élection...) par les toulousains, il indique la route qu'il va suivre désormais. Plus que le geste de construire une forteresse, quelque chose d'ordinaire, somme toute, pour un militaire, c'est un acte éminemment politique comme la suite de l'histoire le montrera. Nous reviendrons sur ses tenants et ses aboutissants.

Michel BONNET



## REGARD D'ARTISTE



Tableau de Françoise SEGONDS

*Maison du Grand Ecuyer*

exposé à la galerie « Le Rouge-Vie »

10, rue Saint Michel

Cordes sur Ciel